

RAPPORT FINANCIER 2020

LE COMPTE DE RESULTAT

1- LES PRODUITS (baisse de 13.74%)

La MDQ a trois sources de produits : les prestations et les ventes, les subventions auxquels s'ajoutent, les transferts et reprises de provisions et les fonds dédiés (engagements à réaliser sur subventions attribuées)

		2020	2019	Evolution
Prestations et ventes	50,56%	267 440 €	347 346 €	-23,00%
Subventions	47,12%	249 234 €	245 970 €	1,33%
Transferts / reprise prov	1,03%	5 428 €	19 909 €	-72,74%
Fonds dédiés	1,30%	6 876 €	4 386 €	56,77%
Total		528 978,00 €	613 225 €	

1.1 Les prestations et les ventes

Montant total : **267 440 € / 2020** – 347 346 € / 2019

Une baisse importante : - **79 906 €**

Plusieurs explications :

- Activités socioculturelles (- 48 000 €)

- La crise sanitaire impacte fortement la rentrée de septembre 2020 qui compte pour 4/12èmes dans les recettes de l'année.
- Réduction des effectifs dans les cours collectifs pour correspondre aux protocoles sanitaires et garantir la sécurité des adhérents.
- Arrêt et réduction d'activités qui trouvaient difficilement leur public (dessin peinture, gym enfant, initiation musicale, couture, cartonnage, anglais)
- Remboursement des adhérents pour le premier confinement (12 825 €)
- Provision de 18 990 € pour le deuxième confinement (remboursement des adhérents) pour nov - déc 2020.

- ALSH (- 26 093 €)

- ALSH fortement impacté par la crise sanitaire : fermeture administrative de mars à mai comprenant les vacances scolaires de printemps. Réduction des effectifs de mai à juin pour s'aligner sur les protocoles, 2ème confinement à l'automne.
- Réduction des effectifs accueillis à l'ALSH : choix associatif (capacité d'accueil de 60 sur les 6 premier mois de l'année contre 75 en 2020).
- Moins de besoins de la part des familles qui ont télétravaillé ou ont été en activité partielle une grande partie de l'année 2020.

- Adhésions (- 11 501 €)

- Les adhésions suivent la baisse de fréquentation dans les activités socioculturelles en lien avec les arrêts successifs de l'année et la rentrée tronquée (861 adhérents 2020 contre 1437 en 2019, soit une baisse de 59.90 %).

- Prestation de service ALSH (+ 11 560 €)

- La signature de la convention prestation de service jeunesse apporte un soutien financier de 20 000€. Cette subvention correspond à une mission ciblée sur un poste jeunesse. En contrepartie nous avons dû réduire la prestation de service ordinaire de 1/3.

*La CAF a développé des mesures d'accompagnement et de financement pendant les périodes de confinement. Les prestations liées à la présence sont reconstituées sur la base des données de 2019 pour les périodes fortement impactées par la crise sanitaire.

- Les autres produits (- 5 732 €)

Baisse liée aux autofinancements qui n'ont pu être réalisés. Exemple : la restauration de la « Fête de la mer », le repas des aînés, spectacles de danses annulés.

1-2 Les subventions de fonctionnement

Montant total : 249 234 €. (+ 3 264 €), elles représentent 47 % des produits et enregistrent une légère hausse de 1,3 % par rapport à 2019

- Les subventions Ville : **217 637 €** (+ 10 402 € par rapport à 2019)

- Durant cette période de crise sanitaire, la Ville de Brest a maintenu ses subventions pour l'année 2020 ainsi que l'accessibilité de 2020 sur la base de 2019.
- Les subventions liées à la convention ont été valorisées de 2%.
- La subvention EVS : 10 000 €, auparavant financée par le contrat de ville, intègre le conventionnement ville sur la ligne animation du territoire.
- La baisse des interventions TAP depuis septembre : 4 interventions sur quatre jours au lieu de 6 sur trois jours.
- Participation au 2S2C sur la période de juin pour accueillir les enfants non pris en charge dans le cadre scolaire à la sortie du premier confinement (1 690 €).

- Une subvention Conseil Départemental

- Elle intervient maintenant directement dans l'EVS via une convention avec la MDQ : 4500 €.

- Financements CAF : (8 200 €)

- Le financement de projets ponctuels et de soutien complémentaires (sorties familiales 3 000 €, REEAP 1 000 €, investissement cuisine 1 200 €, aide ponctuelle EVS 3 000 €).
- CAF séjour : pas de subvention cette année, nous avons fait le choix de ne pas maintenir les séjours sur la période estivale.

- Subventions d'Etat :

- DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) : 11 790 €

Baisse de 1 548 € qui s'explique par la fin du projet « En quête d'égalité » à hauteur 10 368 € en 2019 mais compensé par le soutien de la DDCS dans le cadre d'appels à projets (Ville Vie, Vacances, Quartiers D'été, Quartiers solidaire...).

- Financement d'Etat (FONJEP)

- Pour financer le salaire du poste EVS (Convention de 3 ans, renouvelable (7 107 €).

1-3 Les transferts de charges et provisions pour risque, fonds dédiés 12 304 €

- Reprise sur provision liée aux départs de salariés suite à des ruptures conventionnelles. La MDQ a actualisé en fin d'année le calcul des provisions liées à la convention collective (5 428 €)
- Fonds dédiés (6 876 €) : sommes correspondant à des subventions perçues en 2019 et mis en fonds dédiés et utilisées en 2020 (En quête d'égalité, un jardin extraordinaire...).

CONCLUSION :

Les Produits de 2020 sont en baisse de 84 247 €

Cette baisse est essentiellement liée aux cotisations d'activité et participations des familles sur L'ALSH en raison de l'impact de la crise sanitaire, des arrêts successifs, à l'impossibilité d'accueillir les publics et aux protocoles sanitaires entraînant des réductions d'effectifs dans les activités socioculturelles.

Elle est cependant atténuée par :

Le soutien des financeurs (Etat, Département, Ville, CAF).

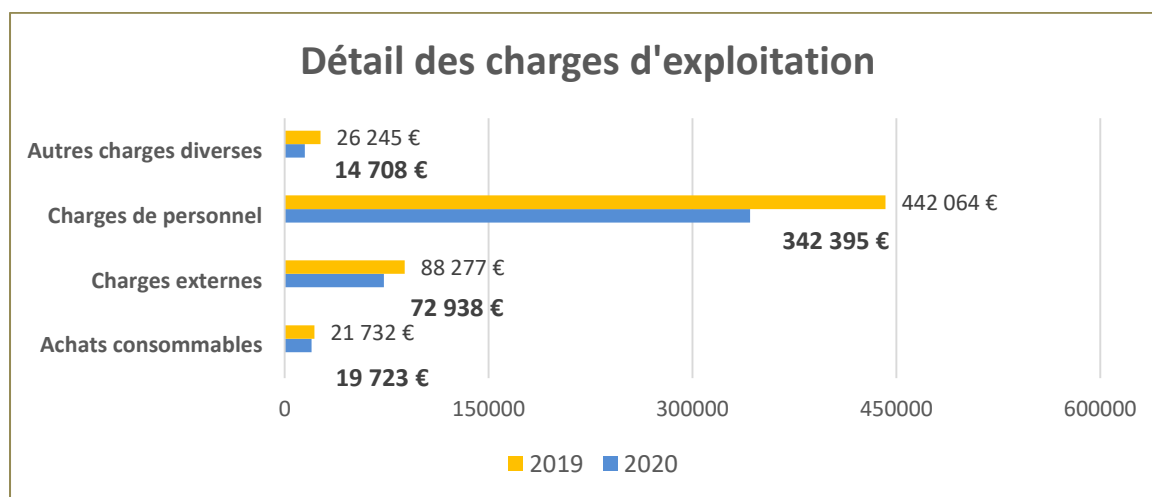
Les variations des subventions ou transferts et reprise de provisions sont liés à des éléments ponctuels (projets spécifiques, départs).

2- LES CHARGES (baisse de 20.36 %)

La MDQ a trois sources de charges : les charges d'exploitation, les dotations d'amortissement, la reprise des subventions attribuées dans le cadre des fonds dédiés.

		2020	2019	Evolution
Charges d'exploitation	94,78%	449 765€	578 318 €	-22,23%
Dotations aux amort.	4,59%	21 771€	17 505 €	24,37%
Fonds dédiés	0,63%	3 000 €	9 868 €	-69,60%
Total		474 536 €	595 823 €	

2.1 Les charges d'exploitation représentent 94.78 %, en voici le détail :



→ Achats consommables :

Fournitures de bureau, alimentaire, petit matériel, produits d'entretien, fournitures pédagogiques.

Total : 19 723 €. (Baisse modérée de 2 009 €) liée à une activité plus réduite sur l'année.

→ Charges externes

Locations, contrats de maintenance, assurances, formation, honoraires, frais de déplacements, publication, timbres et téléphonie, restauration de l'ALSH.

Total : 72 938 € (baisse de 15 339 €)

- Elles se concentrent principalement sur des postes liés à l'activité des secteurs enfance jeunesse et vie sociale (la restauration collective, les déplacements du personnel, les interventions extérieures, prestations d'activité).

→ Charges de personnel

Total : 342 395 € (- 99 669 € /2019).

Plusieurs explications :

- Les décalages dans des remplacements de deux permanents Lénaïg et Jérôme, (10 703 €)
- Le départ d'animateurs techniciens et l'arrêt d'activités déficitaires qui ne trouvaient plus leur public.
- Impact de l'activité partielle qui diminue les salaires bruts de 42 322 € et les charges sociales de 16 627 €.
- Fluctuation de quelques comptes : pas de prime exceptionnelle cette année, des indemnités de départ plus faible qu'en 2019 et moins d'indemnités de congés payés.

→ Autres charges diverses

(Frais adhésions et licences reversées à la Ligue de l'enseignement, frais de Sacem, quelques frais divers)

Total : 14 708 € contre 26 245 € en 2019

- La baisse vient essentiellement des cotisations adhésions et licences FOL suite à une rentrée de septembre fortement impactée par la crise sanitaire et le confinement rapide après 4 semaines de fonctionnement.

2.2- Dotations aux amortissements et aux provisions : (21 771 €)

→ La dotation aux amortissements : (+ 1 795 €)

Elle intègre les nouveaux aménagements de la cuisine terminée en juillet 2020.

→ La dotation aux provisions (provision retraite) : (+ 2 471 €)

Elle correspond :

- Aux charges de personnel dues en fin d'année.
- A la hausse de la provision retraite expliquée d'une part par la prise d'ancienneté du personnel mais surtout par la hausse du taux de calcul de la provision (calcul complexe transmis par le commissaire aux comptes).

2.3- Les fonds dédiés

Engagements à réaliser en 2021 sur subventions attribuées en 2020 pour 3 000 € « Manger, Bouger à Lambé », subvention versée par la DDCS.

RESULTAT D'EXPLOITATION : 54 442 € pour 17 401 € en 2019

RESULTAT FINANCIER : 1 555 € pour 1 244 € en 2019.

RESULTAT EXCEPTIONNEL : + 342 €

Résultat net : addition des résultats de d'exploitation, financier et exceptionnel + la variation de fonds dédiés) : + **56 339 €**

CONCLUSION

2020 une année singulière, la crise de la COVID 19, a perturbé le fonctionnement de la maison de quartier (2 confinements, des interdictions administratives d'ouverture, couvre-feu...). La gestion rigoureuse, le soutien des financeurs, le déploiement de l'activité partielle ont permis de passer l'écueil de 2020.

Le résultat s'explique :

- ✓ Par un maintien des subventions par les financeurs,
- ✓ Des comptes de charges tous en baisse (activité réduite)
- ✓ L'activation de l'activité partielle qui permet de contenir les charges de salaire et les charges sociales.
- ✓ Le soutien des adhérents (remboursements non réclamés : 29 315 € lors du 1^{er} confinement).

Le résultat positif ne doit pas cacher les difficultés à venir, aujourd'hui l'association fonctionne toujours au ralenti. L'impact de la crise sera fort sur 2021 (Les recettes du secteur socioculturel de la rentrée de septembre 2020 qui couvrent 8/12èmes l'année 2021 sont en net recul (- 60 329 €).

LE BILAN

Le bilan décrit la situation financière et le patrimoine de l'association au 31 12 2020.

LE BILAN ACTIF décrit les valeurs détenues par l'association :

- Les biens immobiliers et matériels : 24 653 €
- Les créances à recevoir : 43 507 €
- La trésorerie disponible : 547 129 €

LE BILAN PASSIF présente l'origine des fonds :

- Les fonds associatifs : 328 265 €
- Le résultat de l'exercice : 56 340 € (il faudra décider de son affectation)
Les subventions d'investissement 1 572 €)
- Les fonds dédiés : 27 431 €
- Les provisions pour indemnité retraite : 73 039 €
- Les dettes : 80 191 € (dettes sociales et fiscales et dettes envers les fournisseurs)
- Les produits constatés d'avance : 55 302 € (essentiellement la part de recette activité socioculturelle 2021 perçue en 2020).

STRUCTURE FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2020

Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'association dispose à moyen et long terme pour financer son exploitation courante. C'est l'argent dont elle dispose pour faire face au paiement des fournisseurs, des employés et de l'ensemble des charges de fonctionnement, dans l'attente de nouvelles rentrées d'argent.

Le fonds de roulement est de 316 jours soit 71 jours de plus qu'en 2019, la gestion étant jugée saine à partir de 90 jours. Nous sommes très largement au-dessus.

CONCLUSION :

Dans ce contexte de crise sanitaire dont il est difficile de mesurer les effets à court et moyen terme, la bonne santé financière de la Maison de quartier, une gestion rigoureuse, les négociations sur le renouvellement des conventions (Ville et CAF) seront déterminants pour continuer à remplir nos missions et relever les défis à venir.